

Avec un réseau hydrographique dense et de nombreux plans d'eau exploitables, le Cameroun dispose d'un large potentiel de production piscicole. L'APDRA y appuie, depuis 2006, le développement d'une pisciculture intégrée aux systèmes agricoles des exploitations familiales. Après avoir travaillé près de 10 ans dans la région Centre, l'association concentre aujourd'hui ses efforts dans la régions Est.



Identité du projet

Durée

1,5 ans, 2019—2020

Localisation

Région de l'Est, département de Lom et Djerem

Financement

Agence Française de Développement (AFD),

Partenaire local

Association Camerounaise pour la promotion de la gestion durable des ressources en eau et des systèmes aquacoles (ADESA)

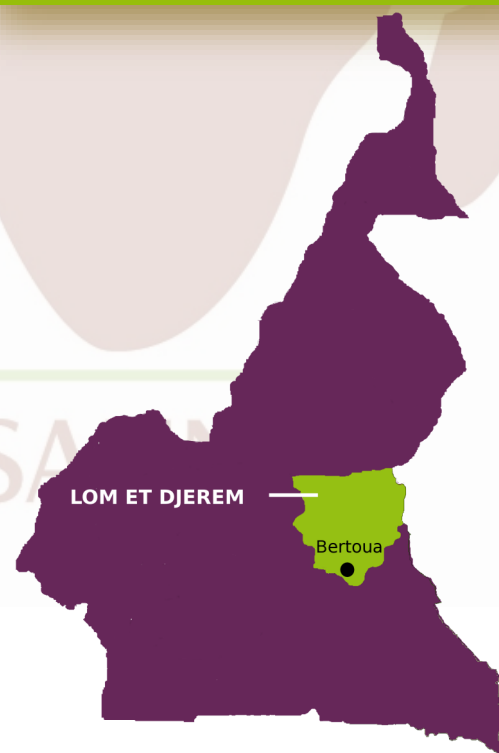
Bénéficiaires attendus

84 pisciculteurs et leurs familles

Contexte

- Un programme mis en œuvre dans cinq pays d'intervention : Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Madagascar et Cambodge, avec pour objectif de **favoriser le développement d'une pisciculture agro-écologique familiale à visée commerciale**
- Une intervention qui fait suite à différents projet menés depuis 2013 dans la région de l'Est, avec le soutien de l'Agence Française de Développement et de l'Union Européenne
- Une filière stratégique pour les pouvoirs publics, du fait de la demande croissante en poisson et de la dépendance du pays aux importations

L'action de l'APDRA a pour but de permettre aux pisciculteurs nouvellement installés d'améliorer leur maîtrise des techniques d'élevage et de pérenniser ainsi leur activité piscicole.



Augmenter la production

- Appuyer la gestion de la production piscicole : conseils techniques, suivi d'exploitation, visites d'échange, etc.
- Renforcer les capacités des pisciculteurs en matière d'alevinage, afin de favoriser leur autonomie
- Favoriser les échanges techniques et matériel entre pisciculteurs



Doubler les quantités de poisson produites



Développer de nouvelles voies d'intensification

- Mettre en place un cadre propice à une recherche-action co-construite avec les pisciculteurs
- Repérer et accompagner les processus d'innovation locaux
- Tester et valider collectivement les innovations proposées



Diffuser de nouvelles techniques validées par les pisciculteurs

Appuyer la structuration de la filière

- Améliorer les processus de concertation et de structuration des groupes locaux, et notamment des 2 coopératives en cours de création
- Renforcer l'offre de services en amont de la filière en développant la production d'alevins de carpe



Améliorer les conditions de production et de commercialisation du poisson



Valoriser la pisciculture paysanne

- Appuyer les organisations de producteurs pour organiser ou participer à des événements publics
- Accompagner les organisations de producteurs dans la concertation avec les autres acteurs
- Capitaliser les expériences selon un processus participatif



Faire reconnaître la pisciculture paysanne comme priorité du développement local